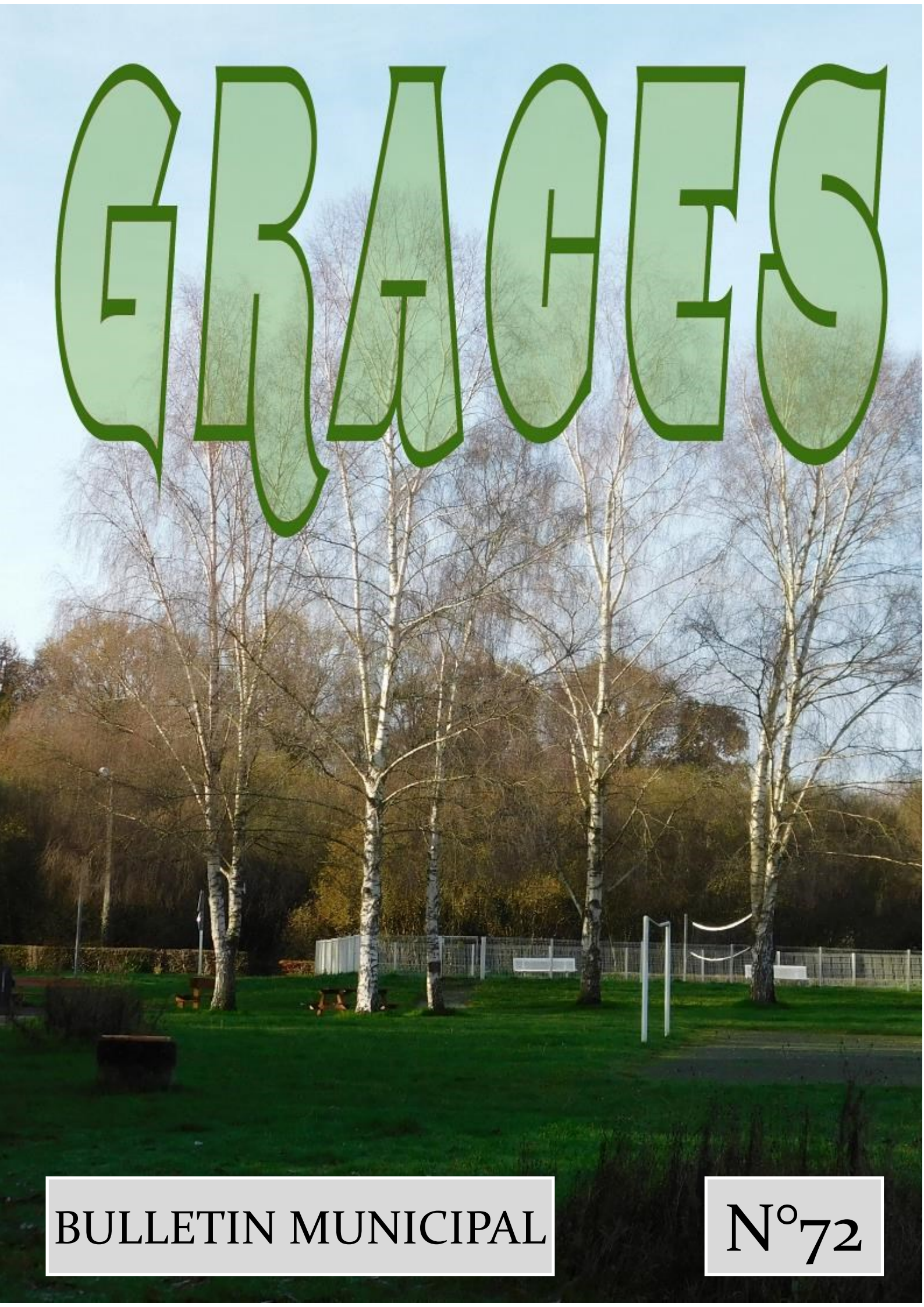


GRAGES



BULLETIN MUNICIPAL

N°72

Horaires de la Mairie

Lundi :

8H15- 12H15 / 14H - 17H

Mardi, Mercredi, Jeudi,

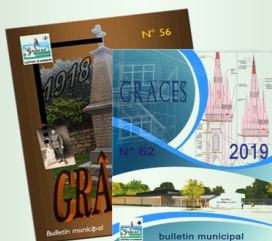
Vendredi :

8H15 -12H15 / 13H30 -17H

Samedi : 9H00 - 12H00

**La Mairie est fermée
le samedi matin pendant
les vacances scolaires.**

Contact mairie : 02 96 40 21 21



Pour vous informer, nous éditons
un bulletin, où vous pouvez retrou-
ver toutes les associations :

**Deux fois par an en août et
février acheminé chez vous**



sur le site internet de la commune, vous avez accès aux informations
administratives (état civil, urbanisme),
aux informations municipales (conseils municipaux bulletins municipaux)
ainsi qu'aux festivités et événements à venir (vide-greniers, bal,
théâtre, loto...).

Site internet : www.graces.fr



Grâces, mairie

PIÈCES D'IDENTITÉ

Anticipez vos démarches

Les délais de prise de rendez-vous pour renouveler un passeport ou une carte d'identité sont allongés. En cause, le temps d'instruction plus long en préfecture, la reprise des voyages internationaux ainsi que l'expiration des cartes nationales d'identité et passeports biométriques délivrés en grand nombre à la fin des années 2000.



Lunettes de soleil, trousseaux de clefs,
portefeuilles, téléphones portables, dou-
dous ou encore mallette,

Perdus ? Ces objets sont peut-être à la
mairie.

En cas de vol de pièces administratives, contactez directe-
ment la gendarmerie.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Le CMJ	4
Services	5
Les travaux	6
Référents de quartiers	7
Référents de quartier	8
bibliothèque	9
Écoles	10
biodiversité	12
Accessibilité	13
Environnement	14
Biodiversité	15
C'est arrivé près de chez vous	16
Périscolaire et ALSH	17
Tarifs communaux	18
Solidarité	19
Budget	20
Vos élu.e.s	22
Subventions	25
Vie associative	26
État civil	33
Histoire	34
Agenda	36

Directeur de publication:

LE GOFF Yannick

Responsable de

Rédaction :

BRIENT Stéphane

Dépôt légal :

Juillet 2022

Impression :

REPROCOPIE

GRACES

Tirage

1800



Grâceuses, Grâcieux,

Vous avez pu le voir dans la presse, que nous rencontrons des difficultés dues aux incivilités et actes de vandalismes que nous rencontrons sur la commune.

La vitesse partout sur notre territoire est un phénomène récurrent, nous devons prendre conscience du danger que cela représente à chaque instant du jour, et surtout, en protéger nos enfants.

Je fais appel aux parents qui ont des enfants qui roulent à scooter, ou avec des 50 cm³. Il y en a de plus en plus. Nous avons tous été jeunes un jour mais, aujourd'hui beaucoup d'entre eux ne portent pas de casque, comme leur passager d'ailleurs. Cela ne les empêche pas de rouler sur une roue pour épater la galerie, et en ignorant les risques pour eux comme pour les autres.

D'autres circulent la nuit et font un bruit ahurissant dans le bourg, en faisant vrombir leur moteur.

Autrement nous constatons également un nombre important de dégradations dans tous les endroits de notre commune, que ce soit au parc de Kerpaour, au terrain de foot, ou autres bâtiments.

Je suis sûr que vous comprendrez que ce sont des gestes gratuits, qui peuvent coûter très chers.

Il est grand temps que nous réagissions tous ensemble. Je compte sur vous pour nous aider à maintenir en bon état notre belle commune.

Pour terminer sur une note joyeuse, nous allons reprendre nos déambulations, faire l'inauguration de l'école « La fontaine » et recevoir les bébés et les nouveaux arrivants en septembre.

Un mois qui sera bien rempli dans nos agendas .

En attendant je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Yannick LE GOFF





CMJ

Nouvelle cabane à don

Félicitations à Mathilde et Ibrahim Youssef pour leurs coups de marteaux.



Laser Game

Une vingtaine de jeunes sont venus s'amuser et se défier dans une animation proposée par les jeunes conseillers. Dommage que ça n'est pas attiré plus de monde.

Journée du souvenir

Six des jeunes étaient présents à la cérémonie du 8 mai pour rendre hommage à nos combattants de la deuxième guerre mondiale.



Visite du parlement de Bretagne

Le mercredi 29 juin, le CMJ a visité le parlement de Bretagne et ensuite l'espace des sciences à Rennes (Incroyable cerveau)

Kermesse

Lors de la manifestation, un jury composé du CMJ et d'élus ont noté les gâteaux des parents façon « le meilleur pâtissier ».



TABLE DE PING-PONG

Un des projets porté par le Conseil Municipal des Jeunes s'est concrétisé le mercredi 4 juin, par l'installation d'une table de tennis de table. Elle est installée derrière le city park, venant ainsi compléter l'offre d'activités sportives du lieu, celui-ci est devenu un endroit de rendez-vous pour les ados et de belles parties de foot ou de basket se déroulent en toute camaraderie.



CCAS

Le CCAS continue à fonctionner depuis le début de l'année 2022
Nous nous sommes habitués à vivre avec la COVID et si nous avons eu le bonheur de n'avoir plus la contrainte des masques nous continuons à être prudents

- lavage des mains
- isolement en cas de contamination

Nous préparons aujourd'hui le repas du 11 novembre qui aura bien lieu le**11 novembre** Un vendredi. Nous avions un temps envisagé de changer la date de cette réception mais des contraintes de salle et de traiteur nous ont obligés à garder nos traditions !

Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans sont cordialement invitées à s'inscrire à la Mairie Vous aurez les dates par voie de presse .

En fin d'année nous distribuerons les traditionnels colis aux personnes âgées de plus de 85 ans qui n'auront pas participé au repas du 11.

Nos listes ne sont peut-être pas à jour. N'hésitez pas à nous faire connaître les noms des personnes concernées

En toute fin d'année nous pourrons fêter les 100 ans de Madame Simone Le Coz du quartier de Kerpaour Son excellente mémoire nous permet de mieux connaître l'histoire de Grâces et de ses habitants et ce depuis les années 30 !!!

Je tiens à vous rappeler que le CCAS est au service de tous .

N'hésitez pas si vous avez un souci ou une difficulté à remplir un dossier nous sommes à votre service Et comme je le dis toujours si nous ne sommes pas compétents nous saurons vous orienter vers le bon interlocuteur .

Conciliateur

En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice avant d'intenter une action en justice.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différent entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

Mais vous pouvez aussi le saisir après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Enfin, le juge peut lui-même décider de saisir le conciliateur de justice pour qu'il trouve une solution négociée.

Jean-Louis Mobuchon recevra à l'ancienne école, le troisième mardi du mois, de 13 h 30 à 17 h. Les personnes qui souhaitent saisir le conciliateur doivent contacter la mairie, qui fera le lien et fixera un rendez-vous

Contact : 02 96 40 21 21

VEILLEUR

C'est quoi un veilleur ?

La Mission locale souhaite renforcer ses liens avec les communes pour lutter contre toutes formes d'isolement et d'inégalité qui peuvent impacter son public, les jeunes de 16 à 26 ans.

L'objectif principal est de tisser un réseau de compétences, de connaissances pour lutter contre toutes les formes d'isolement que nous pouvons rencontrer.

Identifier des situations qui méritent une attention particulière. (voir avec le CCAS)

Etre le référent pour les équipes de la MLOCA (mission locale).

Le conseil a désigné Mme COURTIN Marie, elle assurera une permanence le 1er et dernier mercredi du mois entre 15 et 16h , ancienne école , 06 09 68 18 74.

TRAVAUX



Les riverains de la rue de Kerpaour avaient fait la demande de tailler les tilleuls bordant la rue, ceux-ci faisant beaucoup d'ombre sur les maisons. Au mois mars , nous avons fait appel à une entreprise : BocaBreizh de Loguivy-Plougras pour faire une taille en rideau. Cette taille est assez technique, plutôt réservée aux élagueurs professionnels qui en ont l'habitude et qui ont les outils nécessaires (rogneuse et/ou scie de taille circulaire autoportée, un élévateur, ...) Cette taille s'entretient régulièrement. Le bois résultant de la coupe a été récupéré et broyé par la commune pour faire du BRF et pailler les différents parterres qui en ont besoin.

L'ANCIENNE ÉCOLE

L'ancienne bibliothèque après un petit relooking (peinture des murs et positionnement de cimaises pour accrocher les oeuvres des artistes) a pu le 16 mai accueillir sa première présentation. Durant toute l'année nous vous proposerons diverses expositions. Un calendrier va être mis en place et pourra être consulté sur le site de la mairie et la commission culture va choisir un nom pour cette salle.



Le 7 mars commençaient les travaux du City Park. Nos agents municipaux avaient préparé le terrain en amont en enlevant les poteaux et le grillage de l'ancien terrain de tennis extérieur, et rebouchant les trous, en creusant une tranchée pour faire passer un câble qui pourra éclairer le chemin des camélias pris par les enfants de l'école maternelle , le matin en hiver.



Nos agents ont créé le cheminement au niveau du pôle scolaire, ont mis en place des chicanes et leurs fleurissement. Mais les travaux c'est aussi pleins de petites choses que vous ne voyez pas qui ont leur importance pour le bon fonctionnement de la commune.



ECLAIRAGE PUBLIC

Vous avez pu remarquer que l'éclairage public était coupé la nuit depuis le mois de mai, et il en sera ainsi jusqu'au mois de septembre. Bien sûr, la commune réalise ainsi des économies, mais ce n'est pas le seul bénéfice. Nous limitons la consommation d'énergie et réduisons les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques. Nous protégeons la biodiversité: Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs. Une grande partie de la pollinisation se fait la nuit ; à terme, des mesures pourraient ainsi être prises pour préserver la « trame noire », version nocturne de la trame verte au sein de laquelle circulent librement animaux et insectes. L'enjeu est d'autant plus important qu'une grande partie de la pollinisation s'effectue dans l'obscurité, grâce notamment aux papillons de nuit.

Passage à niveau N°6 de Kerbost, jusqu'à lors protégé par un simple stop a été doté d'une nouvelle signalétique : des barrières, des feux et un signal sonore . Mais rappelons qu'il faut rester très prudent lors du franchissement, ne pas avancer si l'on n'est pas sûr de passer, ne jamais stationner , ni marcher sur les rails.



Le vendredi 17 juin, Mr Yannick Le Goff a remis à deux assistantes territoriales au service des écoles maternelle (Atsem) et un agent du service périscolaire la médaille du travail. Catherine Caquelard a reçu la médaille d'or pour ses 35 ans de carrière, dont dix-huit années à l'école maternelle de Grâces.

Christine Lorguilloux a reçu la médaille vermeille pour 30 ans de carrière, dont 21 ans à la maternelle du bourg. Franck Maheu a été décoré de la médaille d'argent pour 20 ans de carrière, dont onze au service périscolaire et à l'accueil de loisirs.

Anne Le Bonté (absente à la cérémonie), agent au restaurant scolaire, recevra la médaille d'argent pour 25 de carrière.

Ce même vendredi 17 juin, la municipalité a fêté le départ en retraite de Mr François-Xavier FALAIZE, jardinier en charge de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts. Il était rentré aux services techniques en 1990 en tant que simple agent pour finir en décembre 2021.

Rappelons qu'il était là à la création du chemin botanique des Camélias, qu'il a bichonné la pelouse du stade pendant 31 ans et fleuri les quatre coins de la commune avec un mot gentil pour chacun.



Si certains partent, d'autres arrivent... Arnaud SALAÛN est donc le nouvel agent en charge des espaces verts. Originaire de Saint Adrien, il a obtenu son BTA espaces verts à Coat an Doc'h en 1992. Après avoir travaillé chez Helary et en jardinerie, il intègre la commune de Bourbriac, il y reste 21 ans. Puis il sera muté à Guingamp pour un an. Le 1er avril dernier, il incorpore l'équipe de Grâces en CDI car il désire revenir à ses premiers amours : les espaces verts.



Antoine FAURY, lui, est arrivé sur la commune le 1er décembre 2021, en CDD. Originaire de Plouagat, il obtenu son BAC pro en électronique et numérique à Felix Le DANTEC.

Après avoir travaillé à la réparation d'ordinateur et de téléphonie, vendeur en grande surface puis en intérim, il avait envie de travailler en équipe et de diversifier son activité. Sur la commune il est en charge de tout ce qui concerne l'électricité mais est aussi amené à renforcer les équipes selon les besoins.



Après 10 années passées dans les entreprises du secteur, puis 12 ans comme agent communal sur la commune de Grâces, Nicolas Féon a créé sa micro-entreprise depuis un an et demi en plomberie et électricité. Il vous propose tous type de dépannage en plomberie et électricité, ainsi que des petits travaux de chauffage, de la rénovation de salle de bains et sanitaires. Il peut réaliser toutes sortes de travaux .

Contact tél : 06 79 41 55 43



Attention : L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Pour être en mesure de voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est **obligatoire**. Il est donc important de vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de votre commune et le cas échéant de vous inscrire. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

1. Avoir le droit de vote
2. Avoir une attache avec la commune

Si vous **déménagez dans une nouvelle commune**, vous devez vous inscrire à la mairie de cette nouvelle commune. Mais si vous déménagez dans la même commune, il suffit de déclarer votre nouvelle adresse à la mairie. Si vous revenez vivre en France, vous devez le plus souvent vous inscrire à la mairie de votre nouveau domicile. Si vous partez vivre à l'étranger, vous devez choisir entre rester inscrit sur la liste de votre mairie ou vous inscrire sur la liste consulaire du pays qui vous accueille.

VISITE DE QUARTIER calendrier

Yannick LE GOFF Maire et Philippe BELEGAUD Conseiller Municipal Délégué organiseront des visites de quartier le samedi matin de 10h à 12h aux dates suivantes :

- 24.09.22 Quartier 1 : KERDONVAL référent J..C HERVIOU
- 08.10.22 Quartier 2 LE DERFF référent L. HERVIOU
- 15.10.22 Quartier 3 LE BOURG référent D.VOISIN
- 22.10.22 Quartier 4 SAINT JEAN référent M URO
- 05.11.22 Quartier 5 KERPAOUR référent H. BERTRAND
- 19.11.22 Quartier 6 LA MADELEINE référent M.F. BELEGAUD



Stationnez votre vélo en toute sérénité au plus proche des axes de transport de l'Agglomération Guingamp-Paimpol.

L'Agglomération de Guingamp-Paimpol a déployé des abris-velos sécurisés sur le territoire. Depuis les 20 et 21 avril, ce sont 13 abris vélos Cocoon (2 places sécurisées) qui ont été installés et mis à disposition des habitants et usagers de l'Agglomération.

Positionnés de manière stratégique aux abords des principales lignes de bus ainsi qu'aux gares ferroviaires et aussi sur des sites d'intérêt touristique, les abris-velos contribuent à encourager les modes de déplacements doux. Vous le trouverez sur la place A. BARDOUX, près de l'arrêt de bus.

Comment ça marche ?

- ♦ service gratuit
- ♦ accessible à tous, tous les jours de la semaine
- ♦ fermeture de l'abri avec un gros cadenas ou un antivol de type U (à apporter par le cycliste)

Bibliothèque Municipale



Maintenant dans un nouvel espace, plus grand, plus clair, plus de 9000 ouvrages vous sont proposés. La consultation peut se faire sur place ou vous pouvez emprunter des livres et/ou revues. Pour ce faire, il faudra vous abonner à la bibliothèque pour une année, renouvelable.

Des ateliers sont en préparation pour la rentrée. Toutes suggestions des adhérents sont les bienvenues.

Horaires d'ouvertures

Lundi	: 16h30-18h30
Mardi	: 16h-18h30
Mercredi	: 10h-12h 15h-18h
Vendredi	: 16h30-18h00
Samedi	: 10h-12h



Abonnement individuel :

8,00 / an

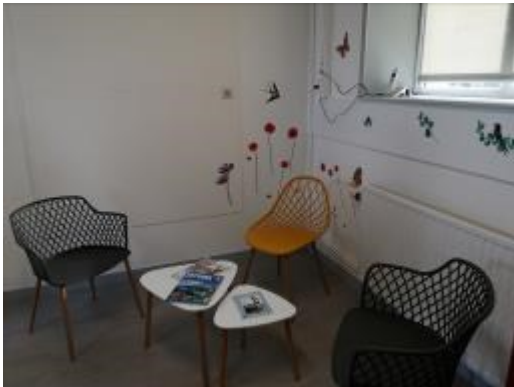
(5 documents : livres, revues)

+ 5,00

(Portage de livres)

Abonnement familial :

15,00 / an



Votre bibliothèque vous propose **un nouveau service via le portail de la Bibliothèque des Côtes d'Armor**



L'activation de ce service vous permettra d'accéder à des livres numériques, de la musique, des films, de l'autoformation (soutien scolaire) et de la presse en ligne.

L'accès à ce service étant conditionné à votre inscription dans la bibliothèque, une vérification sera effectuée par les services de la BCA.

Si le cœur vous en dit, et que vous avez quelques heures creuses, la bibliothèque recherche des bénévoles



La team des bénévoles encadrée de Mme Geraldine DENIZET, agent municipal et Mme Corinne CORRE, conseillère municipale déléguée à la bibliothèque.

ÉCOLE MATERNELLE

Les Korrigans

MME SEBILLE, Directrice quitte l'école pour une retraite bien méritée. Elle est remplacée par MME BOUALI qui a déjà enseigné à Grâces.

Toute petite section	10 élèves
Petite section	27 élèves
Moyenne section	22 élèves
Grande section	22 élèves
Total	81 élèves (87 en 2021 et 81 en 2020)



ATSEM	MME CAQUELARD
	MME LORGUILLOUX
	MME SINNEMA

Toute petite section / Petite section	MME BOUALI - Directrice
Moyenne section / Grande section	MME COLAS
Moyenne section / Grande section	MME GIRARD



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La fontaine

CP	22 élèves dont 2 élèves intégrant le dispositif d'auto-régulation	MME COIC LOQUEN - Directrice
CP CE1	23 élèves dont 2 élèves intégrant le dispositif d'auto-régulation	MME GAUTIER
CE1 CE2	23 élèves dont 1 élève déjà présent dans le dispositif d'auto-régulation	MME GUILLERM
CE2	25 élèves	MME JAN
CM1 CM 2	23 élèves	MME OLLIVIER
CM2	25 élèves	MME BENISTY
Total	141 élèves dont 5 élèves dans le dispositif d'auto-régulation (137 élèves en fin d'année scolaire 2021 2022)	

AESH	MME LE GUILLOU
	MME MONSAURET
	MME SAUSSEY
	MME TREHOREL

Changement au sein de l'équipe pédagogique :

Départ de M GUIBOUT, qui prend un poste de conseiller à l'Inspection,
 Départ de MME CLEMENT,
 Départ de MME LE GARREC,
 Arrivée de MME BENISTY qui prend le poste de M GUIBOUT à temps plein,
 Arrivée de MME PFLEGER qui sera l'enseignante nommée sur le poste d'auto-régulation.

KERMESSE

Le samedi 25 juin, association des parents d'élèves de Grâces organisait la kermesse annuelle des écoles sur le thème des jeux olympiques. Les parents ont répondu présents et les enfants pu profiter des attractions comme le manège à pédales, la barbe à papa, et bien sûr tous les stands traditionnels tel que la pêche à la ligne, toujours appréciée.

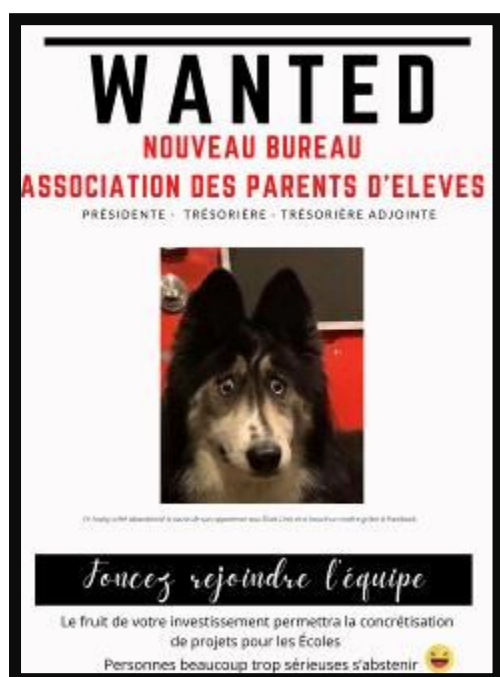


DEPART en RETRAITE

Mme Chantal SEUBILLE, directrice de l'école maternelle Les Korrigans a été reçue par la mairie à l'espace multiculturel pour fêter son départ en retraite au terme d'une carrière commencée en 1983. Elle est arrivée sur la commune en 2000, en classe de CE1. Deux ans plus tard, elle fait

sa rentrée à l'école maternelle, dont elle devient directrice en 2005. Extrêmement émue par la présence de nombreux parents, d'anciens élèves et d'anciens collègues, Chantal Seubille évoque le plaisir qu'elle a eu à exercer son métier.

Une directrice très appréciée, avec laquelle nous avons toujours travaillé en bonne intelligence et que je vois partir avec un pincement au cœur, dit le maire, Yannick Le Goff. Ses collègues décrivent une enseignante patiente, bienveillante et très professionnelle.



INAUGURATION DE L'ÉCOLE

Nous allons enfin pouvoir inaugurer l'école La fontaine. Cela fait déjà plusieurs fois que cet événement a dû être reporté à cause principalement du COVID.

La cérémonie est fixée au **vendredi 16 septembre 2022**

Nous espérons que cette fois-ci sera la bonne !

Pour plus de renseignements
contactez l'association via Facebook
ou au 06 62 30 46 12

Arbres dans délaissés communaux



Un projet de plantation de fruitiers sur certains délaissés communaux a été mis en place 'un inventaire de ces parcelles a été réalisé en février). Contact a été pris avec l'association de Fruits de Ploumagoar qui propose la mise en place de porte greffes à l'automne, suivi de greffes en mars. Les élèves de l'école seraient également impliqués dans ce projet.

Les élus mouillent le maillot



Le 17 mai, plusieurs élus se sont rendus à KERPAOUR avec des gants et des bottes pour nettoyer le lit du ruisseau. Plusieurs poubelles ont été remplies de divers déchets. Surtout des plastics mais aussi des piles, du verre, de la ferraille....



Mi-juin, les élèves de l'école élémentaire ont vu arriver dans l'enceinte de leur bâtiment deux nouveaux copains : des moutons d'Ouessant qui vont entretenir la lagune pendant quelques mois. Un contrat a été passé pour faire de l'écopâturage sur la commune avec la société Ty-Pouss de Pabu. L'écopâturage est une méthode de gestion des espaces verts et naturels par l'intervention d'herbivores domestiques. Cette gestion douce du paysage réduit l'usage des moyens mécaniques et proscrit l'usage des produits chimiques.

La gestion différenciée des espaces verts

Sensible au respect de l'environnement, la mairie de Grâce a souhaité mettre en place la gestion différenciée des espaces verts de la commune. Vous pouvez en voir les résultats surtout sur le Parc de Kerpaour. La gestion différenciée est apparue dans les années 90 et consiste à adapter l'entretien des espaces verts selon leurs caractéristiques écologiques, leur situation, leurs usages et selon les moyens (financiers, matériels et humains) disponibles pour leur entretien.

La gestion différenciée propose une alternative à la gestion horticole intensive dans un objectif de développement durable.



Chaque habitant a aussi la possibilité d'agir pour vivre dans une commune respectueuse de son environnement. La Mairie n'a plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires pour désherber les trottoirs, afin de ne pas polluer les eaux. Il appartient donc à chacun de veiller à ce que le devant de son habitation (trottoir, bordures...) soit entretenu régulièrement et manuellement.

Accessibilité

Après une première visite en octobre 2020, Yann Jondot, ambassadeur national de l'accessibilité nommé depuis 2018 par le gouvernement est revenu à Grâces le 11 Mars 2022 afin de rencontrer les membres de la commission accessibilité et de présenter pour la première fois dans les Côtes d'Armor une clé U.S.B. qui contiendra des informations sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Cette clé va être d'ici quelques mois adaptée au département et sera complétée au final par les communes. Ce travail de préparation se fera en collaboration avec Yann Jondot, la Direction départementale des territoires et de la mer rattachée à la Préfecture des Côtes d'Armor, le collectif multi-handicaps créé depuis Février 2022 à Guingamp et l'A.P.F. - France handicap de Saint-Brieuc. Yann Jondot, Yannick Le Goff Maire ainsi qu'Isabelle Loyer conseillère municipale chargée de l'accessibilité devront au final faire la « promotion » de cette clé auprès de G.P.A.- Guingamp-Paimpol Agglomération.



A terme, l'objectif est d'avoir un binôme « employé-élu » référent accessibilité dans toutes les communes des Côtes d'Armor et au final dans toutes les communes de France.

Sur cette clé, les élus et LA POPULATION en situation de demande quelconque portant sur le handicap, trouveront un annuaire des numéros nationaux, départementaux de l'accessibilité, ceux des associations d'aide et de soutien, associations sportives inclusives..., mais aussi des informations techniques et pratiques d'aménagement d'espaces publics, de commerces ou d'habitations, des informations portant sur les aides financières pour l'adaptation d'une maison, les artisans labellisés ou encore des informations sur les normes d'accessibilité d'un établissement recevant du public.

Bien entendu, cette clé U.S.B. par le biais des référents sera actualisable et pourra être complétée à tout moment.

Yann Jondot a également félicité la commune de Grâces (qui travaille avec les enseignants et l'inspection académique) pour son investissement dans le dispositif d'autorégulation mis en place à l'école élémentaire pour la scolarisation d'enfants souffrant de handicap du spectre de l'autisme (école qui pourra accueillir jusqu'à 5 enfants domiciliés 30 kms autour de Grâces).

VOIRIE 2022 : Merci à la commission travaux – voirie qui a opté pour l'élimination des trottoirs et la mise en place d'un accès piétonnier adapté à TOUS (sans faire d'effort !) dans la rue Angéla Duval et à proximité de la résidence Kéranno.



Afin de poursuivre l'amélioration de l'accessibilité sur la commune, une rampe d'accès amovible va être achetée prochainement et sera mise à disposition des habitants par la mairie en cas de besoin (exemple : accueil chez soi pour un événement quelconque d'une personne en situation de handicap ...), en échange d'une copie de la pièce d'identité.

Un collectif multi-handicap s'est créé en février 2022 avec une fréquence de 3 à 4 réunions par an afin de

contribuer à l'amélioration des accès aux transports, aux commerces et autres domaines sur notre agglomération G.P.A. Si vous êtes intéressé(e,s) pour le rejoindre, n'hésitez pas à contacter Isabelle Loyer élue à Grâces en charge de l'accessibilité.

C'est arrivé près de chez nous

Salon du livre



Lors du salon du livre du 27 février, plusieurs personnes se sont remis aux bancs de l'école pour la dictée.

Il y a eu 23 auteurs de divers domaines en écriture (Poésie, Romans Terroirs, Romans Policiers, Documentaires...). Il y en avait pour tous les goûts de lecture, même les enfants ont eu droit à leurs ouvrages

Autour d'Elle

Cette année encore la commune de Grâces a participé au *festival autour d'elle* qui a eu lieu du 26 février 2022 au 13 mars, Grâces a présenté le 12 mars un spectacle de la compagnie locale Les rémouleurs/Caméléon intitulé "Anamnèse" dans l'église Notre dame,

Ce spectacle était composé de jeux d'ombres, de musiques et de textes écrits et joués par 4 femmes. Cette œuvre est conçue pour être présentée dans les églises et chapelles car les jeux d'ombre et les sons s'adaptent parfaitement bien aux particularités architecturales de ces lieux.

Nous avons reçu un public d'une trentaine de personnes qui a apprécié le spectacle.



Camellias



Le 20 mars 2022, en ce premier jour de printemps, l'association des Camellias du pays de Guingamp organisait une exposition de 294 variétés sur les 13 000 que comptent les camélias.



N'oublions pas notre devoir de mémoire ...

Nous avons eu une pensée, malgré la pandémie pour nos concitoyens victimes de la guerre lors des différents conflits.



Nous remercions l'orchestre de l'harmonie de Guingamp



L'exposition de peinture et la salle d'exposition

Nous avons organisé pour la première fois dans la nouvelle salle d'exposition de Grâces (lieu de l'ancienne bibliothèque) sur demande de l'atelier partageur "Larguez les am'art" une exposition des travaux qu'ils ont produit depuis le début de l'année, les productions des élèves se sont croisées avec les oeuvres des peintres qui partagent leurs savoirs lors des ateliers.

Pour cette expo les personnes souhaitant la voir passaient par la nouvelle bibliothèque, cet hiver prochain nous trouverons un nom pour la salle (si vous avez des idées ...) et nous mettrons en place une charte pour faire le lien avec les artistes qui souhaiteront exposer.



FÊTES DES VOISINS



Locménard



Les noisetiers



Paul Le BOLU

Plusieurs fêtes des voisins cette année ont regroupé les habitants des différents quartier de Grâces. Chacune avec son originalité et sa particularité, mais toujours avec beaucoup de convivialité et de partage.

St jean ouverture de la chapelle



Le 18 juin, l'association du patrimoine: *Grâces d'Hier et d'Aujourd'hui ...* organisait une fête à la chapelle St Jean. Quelques 150 repas ont été servis le samedi midi. A cette occasion, l'édifice en réfection a été ouvert au public pour montrer l'avancée des travaux.





LANCEURS DE COUTEAUX

L'association des Lanceurs de Couteaux a invité la municipalité et toutes les autres associations à une matinée découverte et initiation de son activité. Les participants ont pu visiter les installations à Kernevez et s'essayer au lancer de couteaux et de haches.



Concours photos

Cette année le thème du concours photos était : « Quand la nature reprend ses droits ». Nous avons reçu une trentaine de photographies de notre commune. Nous remercions sincèrement les participants.

Le jury s'est réuni lors de l'exposition qui a eu lieu tout le mois de juillet à la salle d'exposition, dans l'ancienne école, pour décerner les prix. Vous trouverez en dessous le résultat de sa délibération. Chaque gagnant a reçu un bon d'achat d'une valeur de 50, 40, ou 30 € selon sa catégorie à retirer au studio GRAIN DE LUMIERE de Guingamp, tenu par Mr RAOUL, membre du jury, plus un agrandissement de sa photo.



COUP DE COEUR ADULTE

Julie LE VERGE FOUCHET



COUP DE COEUR ENFANT

Paolo FERRARI



ADO ET COUP DE COEUR ADO

Loris LE VERGE



GAGNANT ENFANT

Yais PRIGENT BARAZER



GAGNANT ADULTE

Jean CHAPALAIN

PERISCOLAIRE

ALSH du mercredi

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'accueil de Loisirs est ouvert aux enfants de la maternelle (3 ans) jusqu'au CM2 résidant à Grâces et dans les communes avoisinantes, les mercredis en période scolaire.

Soit à LA JOURNÉE :

Accueil : entre 7h30 et 9h30
Départ : entre 17h et 18h30

Soit à LA DEMI-JOURNÉE :

Pour une matinée :
Accueil : entre 7h30 et 9h30
Départ : 12h

Pour un après-midi :
Accueil : 13h30
Départ : entre 17h00 et 18h30

GARDERIE

HORAIRES

Le Matin de 7h30 à 8h20

Le soir de 16h30 à 19h00

et le mercredi de 7h30 à 18h30 jusqu'à la prochaine rentrée.

Un goûter est servi aux enfants à 16 h 30.

Les élèves les plus grands bénéficient d'un lieu et d'un moment plus calme pour effectuer leurs devoirs.

Jeux d'imagination, de construction, de société permettent à tous les enfants de passer de bons moments ensemble.

A noter qu'une plus grande animation est prévue à la fin de chaque période scolaire pour, bien sûr, fêter les vacances !!



Nous vous rappelons que le menu du restaurant scolaire se trouve sur site, à la mairie et à l'école.

CLSH juillet 2022

Les enfants ont activement participé aux différents ateliers proposés par les animateurs ainsi qu'à la première répétition avec les artistes locaux venus les initier à la mu-



Directeur, Jérémy MORELLE

Personnel interne (communal)

Franck MAHEU, Hafida ARRAI, Magalie DHEILLY.

Nadine LE GOFF

Animateurs externes :

Véronique LETELLIER (Assistante sanitaire)

Stagiaires BAFA :

Fanny GONZALES, Fanny GUEGAN, Sylvie DOCQUOIS



Les enfants ont été répartis en petits groupes afin de préparer leurs gâteaux sous les yeux attentifs des animatrices, transformées pour l'occasion en cheffes d'ateliers culinaires! Régis, notre Chef cuisinier, s'est occupé de la supervision avec bienveillance et bonne humeur, ainsi que de la cuisson qu'est du domaine exclusif du professionnel !

L'après-midi, un jury composé a départagé les enfants avec les récompenses suivantes:

le meilleur gâteau, le gâteau le plus original, le gâteau le plus beau, le prix d'excellence!

Des diplômes, signés par les organisateurs, ont été distribués aux enfants avant de passer à la dégustation générale!

Ce jury fut composé de: Mme Mary Courtin (élue municipale), Christelle N. et Céline L.B. (service administratif de la mairie), Émilie M (service technique de la mairie), Aya R. (employée estivale chez GPA)

L'atelier culinaire a été l'occasion de fêter les anniversaires de tous les enfants nés en juillet, et le tout en chansons !!



La pluie rafraîchissante du pays du Léon a écourté la sortie à La Récré des trois curés, mais a laissé de bons souvenirs.

TARIFS COMMUNAUX 2022

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs communaux pour l'année 2022 ont été examinés lors de la réunion des commissions Finances et Associations du 27 novembre 2020 **et qu'un ajustement est possible** lors d'un prochain conseil.

DELIBERATION N° 82/2020 La commission propose les tarifs suivants.

ESPACE MULTICULTUREL (EMC)

Grande salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)

Manifestations tout inclus	Gracieux	Extérieurs	Remarques
Location 2 jours de suite	588 €	750 €	
Location 1 jour (repas)	409 €	550 €	
Location ½ journée	149 €	170 €	
Réveillon dansant	634 €	670 €	
Bal Fest Noz/Deiz/Loto/soirée dansante	347 €	500 €	
Foire Brocante Salon, Show room	290 €	400 €	
AG, conférence, congrès, réunion, tournoi à la journée	290 €	400 €	
Location 1/2 journée	145 €	200 €	
Arbre de Noël	203 €	320 €	Gratuit pour les écoles de Grâces
Manifestation culturelle	203 €	320 €	Théâtre, cabaret, autres manifestations culturelles
concert	797 €	850 €	

Petite salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)

Manifestation	Gracieux	Extérieurs	
Location 1 jour	115 €	130 €	
Location 2 jours	230 €	250 €	
Location ½ journée	60 €	70 €	

- chaque association de Grâces bénéficie **d'une journée** gratuite par an, tout inclus.
- la petite salle est louée sans cuisine et sans vaisselle
- caution de 1 000 €

Salle des ASSOCIATIONS

Manifestations	Horaire	Tarifs 2021
Journée	9h à 9h	140€
Week-end ou 2 jours consécutifs	9h à 9h	210€
½ journée ou réunion hors Association		70€
Caution		500€

ANCIENNE SALLE des FÊTES

	Gracieux	extérieurs
Location 2 jours de suite (avec vaisselle)	280 €	320 €
Location 1 journée (avec vaisselle)	170 €	210 €
Location 1 jour (sans vaisselle)	139 €	140 €
Location 2 jours de suite (sans vaisselle)	207 €	210 €
Apéritif	71 €	75 €
Réunion Association	Gratuit	75 €
Réunion hors association	70 €	80 €
Caution	500 €	500 €

Matériel & droit de place :

-Chaises :	0.50 € l'unité
-Tables pliantes grises pour 6 personnes	1.50 € l'unité
-Droit de place commerce de bouche	30 €/trimestre
-Droit de place autre commerce	20.00 €/jour

SALLE du PRESBYTERE

Manifestation	Journée	70€
---------------	---------	-----

TENNIS

Abonnement annuel	120€
1 heure	6.50€
Heure de tennis pour les adhérents du club	3.50€

SOLIDARITE



CONFLIT en UKRAINE

Grâce à votre générosité, nous avons répondu à la demande humanitaire du peuple ukrainien par le biais de 2 associations humanitaires :

- PICA (Pompiers International des Cotes d'Armor)
- CROIX ROUGE française

Nous avons collecté dans un premier temps les besoins de premières nécessités composés de vêtements, bonnets, couvertures, hygiène. Face à la difficulté de tri, une liste a été proposée se composant de produits d'hygiène et pué-

culture. Les dons en chèques bancaires ont été particulièrement bienvenus.

Nous soulignons l'initiative d'un groupe d'élèves du collège Albert CAMUS qui a rassemblé des items auprès des collégiens.

La commune de GRÂCES tient à vous remercier chaleureusement pour votre générosité.

Les initiatives de soutien au peuple ukrainien restent essentielles pour ceux qui restent dans le pays et ceux qui ont choisi de fuir une guerre qui continue.



MARCHE VIOLETTE
contre les violences faites aux femmes

20-11-2022

Dans le cadre de la semaine d'action contre les violences faites aux femmes, nous préparons une communication sous forme de stands-informations par des professionnels sociaux, juridiques, self défense en plus du circuit de marche et de la prestation enfant-adulte de la compagnie « Comme quoi » et du BAGAD de BOURBRIAC

Les n° utiles

En cas de violences psychologiques, de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle, de coups ou de viol, pendant le confinement vous pouvez appeler :

- 3919**
Violences Femmes Info
- 0 800 05 95 95**
Violences Femmes Info
- 119**
Enfance en danger
- 17**
Police nationale (en cas d'urgence)

nousoutubus.org

TELETHON

**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR



A VOS AGENDAS POUR LE TELETHON 2022

Le prochain Téléthon aura lieu les 2 et 3 décembre avec un but : poursuivre le combat et collecter des fonds au profit de la recherche et de la lutte contre les maladies rares.

Mobilisez vous par le biais de la commune, des différentes associations, des groupes d'amis, par les réseaux sociaux, par des dons dans des urnes de collecte, par le **36 37 TELETHON.fr**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 965 152.08€ dont	RECETTES : 2 346 048 dont
Charges de personnel : 1 169 496.97 €	Impôts et taxes : 1 670 687.69 €
Charges à caractère général : 500 679.78 €	Dotation, participations : 393 366.47 €
Charges financières : 65 006.66 €	Produits services : 166 987.31 €
Autres charges : 229 968.67 €	Autres produits : 115 006.82 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES : 1 206 226.76 € dont	RECETTES : 1 206 168.60 € dont
Travaux sur les bâtiments : 47 809.74 €	Subventions école et clocher : 329 387.00 €
Ecole la fontaine et clocher : 699 801.45€	Dotations participations : 476 781.60 €
Travaux voirie et réseaux : 38 263.92 €	Emprunts FCTVA: 400 000.00 €
Aménagements stade et espaces verts : 20 616.11 €	
Remboursement emprunts : 234 959.79 €	
Autres immo et transfert : 70 149. 45 €	
Achat matériels : 5 619.30 €	
Acquisition foncière : 1 167.00 €	
Autres : 87 840.00 €	

La CAF Brute (capacité d'autofinancement brute est donc de **380 896 €**

La CAF Nette (après remboursement annuité emprunt : 234 960.21 €) s'élève à 145 936 €

Les dépenses directs d'équipement par habitant est de 313 € (département 333 €, région 339 €, France 315 €)

Remboursement des emprunts et autres dettes : 90€ (dép : 86 €, région : 79 €, France : 75 €

La dotation forfaitaire qui était en 2013 de 210 742 € est en 2021 de 59 942 €

Notre encours d'emprunt est aujourd'hui de 2 471 784 € soit 951.42 € par habitant, auquel il faut rajouter un emprunt de 400 000 € contracté pour attendre le remboursement du FCTVA (école et clocher) et à l'échéance le 31/01/2023

Les taux d'imposition sont les mêmes : 65.17 % pour le foncier non bâti et de 43.25 % pour le foncier bâti.

BUDGET 2022

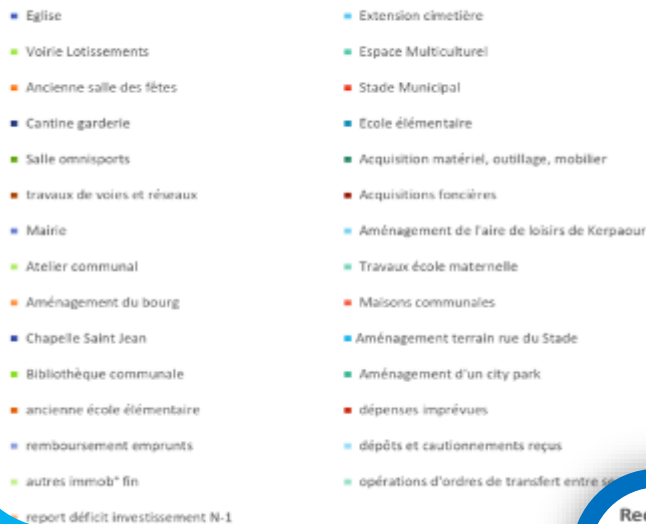
La commune possède 3 budgets : Le budget principal 2022 développé ci-après sous forme de camembert .

Le budget de fonctionnement 2022 du lotissement Stang Marec 2 d'un montant de 115 227.75 € concernant des travaux de viabilisation (99 500 €) ainsi que la maîtrise d'œuvre (10 650 €) et une régularisation de TVA (5 075.75 €) . Sans oublier en recette la prise en charge par le budget principal du déficit de 115 225.75 € et 5 € de régularisation de TVA.

Pas de dépense d'investissement.

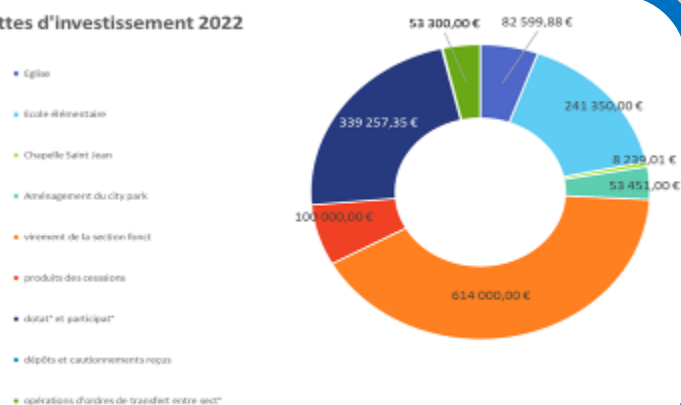
Le budget de fonctionnement 2022 du lotissement Camille Claudel d'un montant de 356 139.96 € concernant entres autres de travaux d'aménagement et maîtrise d'œuvre de 49 177 € et une variation des stocks pour 272 320.89 € . En recette la vente d'un lot 29 095 € et l'intégration dans les stock de lots achevés pour 326 530.05 € .

Dépenses d'investissement 2022



La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 493 697.24 €

Recettes d'investissement 2022

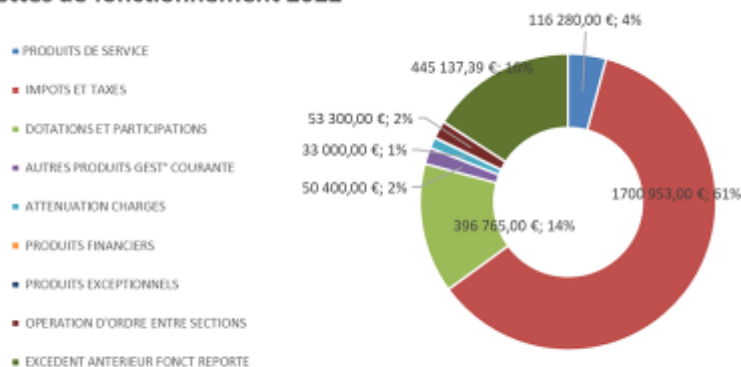


Dépenses de fonctionnement 2022



Le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme 2797135.39 € en dépenses et recettes.

Recettes de fonctionnement 2022



Qui sont vos élus-es

PASCAL BONNEAU



Pascal Bonneau, j'ai 54 ans et je suis inspecteur des Finances Publiques, pour le moment en détachement pour exercer les fonctions d'attaché parlementaire au Sénat.

Originaire de la Dordogne, ma carrière professionnelle m'a mené de la Seine-Maritime aux côtes d'Armor avec des passages en Dordogne et dans le Cantal où j'ai exercé les fonctions de percepteur.

J'ai auparavant été élu municipal à Saint Etienne du Rouvray (76) et à Jussac (15).

Travaillant aux cotés des collectivités depuis des années, j'ai souhaité « changer de camp » pour participer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets, en fait être plus dans le concret.

On peut mesurer tous les jours les besoins d'une grande ambition publique car une Mairie reste un acteur incontournable tant par la présence permanente de l'ensemble de ses personnels que par les montants des investissements qu'elle décide qui participent largement à l'activité économique locale.

STEPHANE BRIENT



Je suis arrivée sur la commune en 1982 où j'ai été agricultrice pendant plus de 20 ans, tout en élevant trois enfants, maintenant je suis auxiliaire de vie .

Sensibilisée à la politique depuis toujours, c'est tout naturellement que je me suis présentée aux élections municipales pour la première fois en 1989, puis en 1995 et de nouveau en 2014 où j'ai été élue . Je suis en charge de la commission communication et celle de l'environnement, et dans plusieurs autres commissions. Mon engagement est teinté de féminisme (*un peu trop parfois !*) et d'écologie par la mise en place de petits gestes de tous les jours , la philosophie du colibri, pour faire avancer les mentalités. Pas toujours facile de faire progresser les choses aussi vite qu'il faudrait par rapport changement climatique.

Bientôt à la retraite , je vais pouvoir me consacrer à mes autres centres d'intérêt : la photo et le scrapbooking (art de mettre en valeur des photos en les intégrant dans une page artistique), la généalogie qui m'a menée à l'histoire de notre commune, et le jardinage...

Je pourrais être plus présente à la mairie , la fonction d'élue est très chronophage mais tellement enrichissante .

FRANCOISE TANGUY

Mon nom est Françoise Tanguy mais je préfère qu'on m'appelle tout simplement Françoise.

J'ai été élevée à la ferme jusqu'à l'âge de 4 ans puis suis restée Gracieuse en dehors des études.

J'ai passé ma carrière au CH de Guingamp où j'étais passionnée par mon métier, ma deuxième maison.

A l'heure de la retraite, je me suis engagée dans l'humanitaire et ai côtoyé la détresse, la pauvreté, la violence, les conflits armés mais aussi la joie d'être encore utile sur le terrain. J'ai aimé l'intégration dans un travail de groupe sur chaque projet avec une quête d'amélioration, de la qualité des soins, du respect et de la tolérance.

Lors des élections en 2020, je me suis présentée en tant que novice avec l'envie de voir de nouveaux projets dans la commune, d'apporter des idées ,d'œuvrer pour le bien vivre dans notre bourg et la campagne environnante. C'est concret, c'est local.

En charge de la SOLIDARITÉ (mobilisation contre les violences faites aux femmes, le TELETHON et membre du CCAS), je souhaite le rapprochement des habitants en particulier après les vagues épidémiques.

J'ai conscience que la commune, c'est chacun de nous.



JEAN-PIERRE MONNIER

Sur mon livret de famille on peut lire : « Monnier Jean, né à Pabu, Côtes du Rhône ». En réalité on m'a toujours appelé Jean-Pierre et je suis bien né dans les Côtes du Nord, département qui a changé de nom mais qui a bel et bien existé, contrairement aux Côtes du Rhône, belle région viticole. On me connaît dans la commune pour avoir été l'instituteur local et actuellement professeur des écoles à la retraite depuis ma deuxième année. Je suis par ailleurs arbitre régional de handball et même le doyen de la Ligue de Bretagne, s'il vous plaît !

Issu d'une famille bien ancrée à gauche, j'ai été séduit par les projets de l'équipe dirigée par Yannick Le Goff et c'est tout naturellement que j'ai choisi de le suivre dans l'aventure municipale pour devenir conseiller. Je participe régulièrement à 6 commissions et je suis membre de l'association « Grâces d'Hier et d'Aujourd'hui » qui essaie de mettre en valeur notre patrimoine. J'ai exercé pendant près de 3 années le rôle de correspondant pour le journal local, l'Écho de l'Armor et de l'Argoat, et j'ai rencontré avec beaucoup de plaisir les responsables d'associations, les commerçants, les agriculteurs, les entrepreneurs, les employés municipaux et tous ceux qui œuvrent pour donner vie à notre commune.

À bientôt 68 ans, il me reste encore tant de choses à découvrir et j'ai bien l'intention de continuer à dépenser mon énergie pour servir ma commune, à flâner sur ses chemins de randonnées et à non pas regarder la vie par le petit bout de la lorgnette, l'essentiel est à construire et je veux y être associé.



ISABELLE LOYER

Je suis née à Guingamp en 1968. J'y ai vécu heureuse à « Roudourou », jusqu'à mes 11 ans. Grâce enfin ! en venant vivre dans le lotissement de Parc Bras en 1979, j'en garde de très bons souvenirs. Je me suis attachée très tôt à la vie de la commune et mon 1er stage scolaire en seconde a eu lieu à la mairie de Grâces. J'obtiens en janvier 1992 le concours d'adjoint administratif de la Fonction Publique Territoriale, s'en suivent des remplacements divers. Mon affectation professionnelle va me permettre d'occuper à partir d'octobre 1992, pour de très nombreuses années, le poste de secrétaire de mairie intercommunale dans deux communes du centre-bretagne, mon métier « touche à tout » a été passionnant, prenant, au service des autres. En parallèle, 1992 a été l'année où je suis devenue guingampaise fidèle jusqu'en 2015 à cette ville. J'ai eu mes trois enfants tous scolarisés en maternelle, en élémentaire puis au collège Albert Camus de Grâces. Je me suis investie de nombreuses années auprès de l'association des parents d'élèves, du conseil d'école de Grâces, du foyer et du conseil d'administration du collège Albert Camus. Etant tombée gravement malade, j'ai dû quitter mon métier et m'adapter à ma nouvelle vie, je suis redevenue gracieuse en 2015 et contente de l'être à nouveau ! Ayant toujours été à l'écoute des autres, faisant dorénavant partie de la grande famille des personnes en situation de handicap. Partant du principe qu'on a le droit à la différence et que la différence est une richesse !, je me suis donc présentée lors des dernières élections municipales de 2020. Aujourd'hui au niveau communal, je suis en charge de la commission « accessibilité » et avec mes collègues nous tentons d'apporter des améliorations simples dans la vie ordinaire de tous (déplacements, bâtiments, démarches...) . Je suis également membre du C.C.A.S., engagée dans des associations, un collectif en lien avec le handicap . Mon rôle d'élue je le prends à cœur, ça me plaît mais je me considère neutre sur le plan politique. Je tenais enfin à remercier toute l'équipe municipale, l'ambiance étant bonne et constructive ainsi que tous les employés communaux (des services administratif, technique, scolaire, péri-scolaire) qui sont indispensables pour le bon fonctionnement de la commune. Bonne continuation à tous.



MARIE COURTIN

Je ne suis pas « rentrée » en politique par hasard , à la maison, avec mes parents il était courant d'en parler et d'échanger nos idéaux.

En 2020 des élus de la commune m'ont rendu visite pour me solliciter afin de faire partie de leur liste électorale et ainsi, faire la parité dans le prochain mandat, j'ai accepté tout en sachant que j'avais beaucoup à apprendre !!

Il est vrai que j'avais envie d'agir pour la commune c'était donc l'opportunité. Aujourd'hui mon engagement est d'être à l'écoute et attentive aux besoins des habitants et de continuer à travailler dans ce sens.

Cette première année a été très enrichissante et m'a permise de connaître les rouages et les démarches pour faire avancer les projets municipaux même si ce n'est pas toujours facile de mettre des programmes qui peuvent ne pas plaire forcément, je me rends compte de l'importance de nos prises de décision et l'impacte que cela peut avoir sur la vie de la commune.

A ce jour je suis membre dans cinq commissions :

Personnel, jeunesse/animation, bibliothèque, scolaire/périscolaire, culture/patrimoine

Membre du CCAS

Veilleur municipal : lier un lien social entre générations, lutter contre l'isolement, être proche des jeunes (16-29 ans) en liaison avec la mission locale.



PERMANENCES ELU.E.S

Mr LE GOFF : uniquement sur rendez-vous

Mr LASBLEIZ : mardi de 10h-12h

Mme MOURET : sur rendez-vous

Mr PERU : vendredi 14h-16h30

Mme BRIENT : sur rendez-vous

Mr LACHIVER : mardi du 10h-12h

Mme KERHOUSSE : lundi 10h-12h

Mr CRASSIN : vendredi après-midi

SIGNALEMENT : Nous vous proposons de faire une carte d'accessibilité sur la commune. pour améliorer la circulation de tous : les personnes en situation de handicap, personnes âgées, parents avec poussette et valides.

VEUILLEZ RETOURNER EN MAIRIE CE COUPON INDIQUANT :

LES POINTS NOIRS RENCONTRES SUR LA COMMUNE LORS DE MES DEPLACEMENTS.

LIEU :

DESCRIPTION DES DIFFICULTES RENCONTREES :

.....
.....

DATE :

Nous comptons sur votre aide, MERCI !.

Les élus d' "AGIR ENSEMBLE POUR GRÂCES"

ISABELLE CORRE

Née à Guingamp en 1966, j'ai toujours vécu sur Grâces. Je suis enseignante en Sciences de la Vie et de la Terre dans un collège guingampais.



Je suis entrée au conseil municipal de Grâces en 1995, où j'ai été adjointe (affaires scolaires, périscolaires puis culturelles) pendant trois mandats (de 1995 à 2014).

Depuis les élections municipales de 2014, je siége au sein de la minorité.

Participer au conseil municipal m'a permis d'acquérir de solides connaissances, non seulement sur ma commune, mais aussi sur le fonctionnement d'une mairie.

Faisant partie de plusieurs commissions (Finances, Culture et Patrimoine, Travaux, Urbanisme, Personnel...), je peux étudier les dossiers touchant au plus près les compétences de notre commune.

En réunion de conseil, j'ai toujours à cœur de veiller aux intérêts des Grâcieux.

JEAN-PIERRE BOLLOCH

Je suis né en 1953 sur la commune de kermoroch (22)



J'habite sur la commune de Grâces depuis un premier temps dans la rue parc sech puis à Paul LE BOLU, père de 3 enfants et 7 petits enfants, retraité.

Je me suis investi dans la commune comme délégué aux sports et aux associations (2001-2008),

adjoint aux sports et aux associations (2008-2014) puis conseiller d'opposition, j'ai ainsi connu

tous les rôles d'un conseiller municipal. J'ai assuré l'arbitrage pour l'AS GRACES durant une vingtaine d'années et participé à différents événements.

Elu de la minorité, je serai soucieux de défendre les intérêts des GRACIEUX

NATHALIE RAOULT

J'ai 51 ans, je suis arrivée à Grâces en 2020.



Je suis maman de deux garçons qui ont été scolarisés dans les écoles de la commune (élémentaires et collège)

J'ai découvert le monde associatif en m'impliquant au sein de l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire d'abord en tant que membre actif puis au poste de Présidente ; poste que j'ai occupé durant 6 ans. Je me suis ensuite investie au sein de l'association du collège A. Camus.

J'occupe la fonction de Responsable Sécurité et Environnement au sein d'un groupe agroalimentaire guingampais.

J'ai souhaité intégrer le conseil municipal pour prendre part aux orientations de la commune.

Etant élue de la minorité, notre pouvoir de décision reste limité mais cela permet de comprendre le fonctionnement du conseil.

Au cours de mon mandat, je veillerai aux intérêts des habitants de notre belle commune.

JÉRÔME MILONNET

J'ai 38 ans et j'ai toujours habité la commune, route de Kerbost. Je suis électricien en bâtiment, marié et papa de deux enfants de 6 et 3 ans.



Très attaché à ma commune, j'ai depuis toujours participé à la bonne santé de la vie associative de Grâces, entre autres en tant que joueur et dirigeant au sein du club de football de l'A.S. Grâces.

En 2020, j'ai décidé de me présenter aux élections communales car j'avais à cœur que les problématiques et requêtes de ma génération, jeunes parents actifs, soient aussi entendues.

Pendant cet engagement, je prendrais toujours position pour le choix que j'estime le plus bienfaisant pour notre belle commune et pour la majorité des grâcieuses et grâcieux.

Ces deux premières années m'ont demandé beaucoup de temps et d'investissement personnel, mais ont aussi été extrêmement enrichissantes, par le biais de ma participation à de nombreuses commissions.

J'espère que pour la suite de ce mandat certains projets vont enfin se concrétiser car je me suis engagé dans cette aventure pour faire bouger notre commune, la rendre plus agréable à vivre pour tous, intergénérationnelle, dans le respect de notre biodiversité et dans la sensibilisation de nos plus jeunes à la préservation de notre environnement.

Kenavo.

Lors des prochains bulletins, nous expliquerons le positionnement pris par notre liste lors des délibérations

Les subventions 2022 aux associations

Montant accordé à chaque association

AS GRACES	8 000 €
AS GRACES VETERANS	150€
DOJO BRO DREGER	1 000€
TENNIS de TABLE GRACES	2 730.37 €
GRACES CULTURE MULTIMEDIAS	575€
GRACES RANDO	234€
SOCIETE de CHASSE	335€
GRACES ANIMATION	200€
CERCLE CELTIQUE LANCEURS DE COUTEAUX	150€
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	4 700 €
UNION BOULISTE GRACIEUSE	150€
Club Les Grâcieux	400€
Larguez les Am'Arts	150 €
TENNIS CLUB de GRACES	1 300€
Grâces Twirling Club	1 000 €
Grâces d'hier et d'aujourd'hui	200 €
Grâces GYM	397 €
Grâces Détente	188 €
Cyclo Club de Grâces	160 €
TOTAL ASSOCIATIONS de GRACES	27 195.37 €

Amicale laïque Ploumagoar	90€
TREGOR GOELO ATHLETISME GUINGAMP	150 €
Association Atelier Chorégraphique—Pabu	105 €
CLUB D'ESCALADE ARMOR ARGOAT	60€
SKOL GOUREN LOUARGAT	45 €
Armor Basket Club-Pabu	105 €
BATIMENT CFA 22	50 €
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor	300€
Association Bulle d'eau	120 €
Caps Sport	240 €
CLUB des NAGEURS Guingampais	75 €
APF France Handicap	50 €
Rêves de Clown	50 €
AIDE ALIMENTAIRE PAYS GUINGAMP	2648 €
CIDF22	56€
CROIX ROUGE FRANCAISE	56€
SECOURS CATHOLIQUE	56€
SECOURS POPULAIRE	56€
Domicile action Armor	50€
Solidarité Paysans	200€
RESTO du CŒUR	243€
Scouts Guides France	45€
APPEL DETRESSE GUINGAMP	250€
SNSM Loguivy de la Mer	50€
STUDIO DANSE GUINGAMP	105 €
TOTAL SUBVENTIONS	32 450.37 €

GRÂCES ANIMATIONS



Depuis 2015, l'association s'occupe d'animer la commune. Après deux années de silence, elle vous a proposé cette fois-ci un superbe spectacle : « la bande à Philo » le dimanche 29 mai à la salle multiculturelle.

la prochaine Assemblée Générale aura lieu le 9 septembre, la mise en place des manifestations pour la saison 2022. On peut d'ores et déjà dire que nous serons présents au Téléthon début décembre. Plusieurs autres projets sont dans les tiroirs et seront évoqués ce jour là.

Contact :

06 82 03 68 18

APPEL DÉTRESSE

Après avoir été domiciliés sur Guingamp, nous bénéficions d'un local sur Grâces depuis septembre (classe préfabriquée dans l'ancienne école).

Nous sommes une association humanitaire en relation avec Madagascar et travaillons avec d'autres associations occasionnellement.

Nous grillons surtout du pain pour en faire de la panure, ce qui est essentiel pour certaines régions malgaches.

Nous récupérons également de la laine, afin de tricoter des carrés qui constitueront des couvertures, du matériel de couture, des tissus pour faire des sacs, du matériel médical (béquilles, fauteuils, déambulateurs, couches adultes... sauf des médicaments).

Tout cela est effectué par des bénévoles.

Si vous voulez nous rejoindre, contactez :

le Président : Alain Le Brouder au 06.77.50.18.90

La secrétaire : Marie-France Belegaud au 06.13.94.38.19



GRACES DETENTE

L'atelier loisirs créatifs fonctionne tous les jeudis, sauf vacances scolaires de 14 à 17 h. Salle des associations La cotisation annuelle est de 25 euros (un gâteau et un café offerts à chaque réunion) Cette année nous avons fait : Des bijoux en perles et épingles, des cartonnages, de la petite couture, des attrapes rêves, des décorations de Noël, des sacs (en paquets de café), vanité en tissu, quilling, peinture sur soie -Marche le premier jeudi du mois -Nous avons participé au marché de Noël -Trois jeudis sont réservés à la composition de bouquets de fleurs -Présence au marché de Noël Chacune apporte ses idées et son savoir. Pour l'année prochaine le programme est sensiblement le même avec quelques nouveautés et sorties à définir. Reprise des activités en septembre à 14 h Présidente : Jeanne Le Scornet Vice-présidente: Evelyne Guédo Trésorière: Jacqueline Philippe Secrétaire: Marcelle Taraud



Nous avons terminé l'année par un repas à l'Etang neuf avec visite du musée de la résistance + le jeudi suivant à Paimpol une exposition sur le patchworks avec la complaisance de Michelle Martelot

Merci à elle et bonne santé à toutes et à l'année prochaine



GRÂCES D'HIER et D'AUJOURD'HUI !

Notre association a pour but de préserver et d'entretenir le patrimoine mobilier, immobilier et culturel de la commune de Grâces.

Après notre exposition sur l'école, nous avons commencé les travaux à l'intérieur de la chapelle Saint-Jean. L'enduit ciment a été enlevé et nous laissons à présent sécher les pierres avant d'appliquer un nouvel enduit à base de chaux.



Il faut encore s'occuper du sol, des joints des contreforts, etc...Ce n'est pas le travail qui manque, mais l'argent !

Afin de récupérer des fonds, nous avons organisé le 18 juin un repas convivial qui a rencontré un beau succès et les travaux en cours ont pu être vus par tout le monde.

Si nos actions vous intéressent,
vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

CONTACT :

Graces.patrimoine@gmail.com

Tel : 06.13.94.38.19

Le Tennis Club de Grâces

Le Tennis Club de Grâces s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent pratiquer le tennis, quel que soit leur âge ou leur niveau. Pour les enfants ou les adultes, les débutants ou les joueurs confirmés, le club est ouvert à tous pour jouer en loisir ou en compétition.

Pour les enfants de moins de 18 ans, les cours sont assurés par Sacha Binet, détenteur du brevet d'état, une fois par semaine, par groupe de 4/5 joueurs. Le montant de la cotisation annuelle est de 140 €. Ils ont la possibilité de venir à 2 cours d'essai en début d'année.

A partir de la rentrée 2022, le club ne proposera plus de cours pour les adultes mais ouvre une section « loisirs » avec du jeu libre entre licenciés. La licence, qui permettra tout de même de jouer en compétition (championnats par équipes et tournois), sera d'un montant annuel de 50 €.

Pour ceux qui souhaitent jouer en compétition, le club poursuit son entente sportive avec le club de Plouisy. Il a engagé cette année 4 équipes masculines et 1 féminine de tous niveaux (de D1 à D4), ainsi que 3 équipes de jeunes.

Le Tennis Club de Grâces sera présent au Forum des Associations qui se tiendra au parc de Kergoz le 3 septembre prochain.



CONTACT :

Par mail :

tennisclub.graces@gmail.com

Par téléphone :

06.77.81.11.80

GRACES GYM

Nos cours de renforcement musculaire reprendront en septembre.

Horaires des cours à la salle de tennis :

les lundis de 14H30 à 15H30 et de 18H30 à 19H30

assurés par Elise Girondeau

les vendredis de 9h45 à 10H45

dispensés par Bruno Baccon

Les cours sont mixtes et ouverts à toute personne majeure.

Tout le matériel est fourni.

TARIF ANNUEL : 75 € pour 1 cours par semaine

135 € pour 2 cours par semaine

60 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

(2 cours d'essai gratuits)

CONTACTS :

06 71 89 58 55,

06 84 85 57 54

ou graces.gym@gmail.com



Yvonne Le Ny fidèle depuis 1994.

Cyclo club de Grâces



Tous les adhérents du Cyclo club de Grâces ont renouvelé leur licence pour l'année 2022 soit 19 cyclos,

Pour le long Week-end de L'ascension un séjour de 4 jours a été organisé dans le Nord Finistère, en bord de mer à Plounevez Lochrist dans les dunes de Keremma. 9 licenciés accompagnés de leurs épouses ont participé dans une super ambiance dans le camping Ode Vras. Randos cyclos et pédestres étaient au programme.

Le samedi 25 juin la majorité des cyclos ont participé à la Pierre le Bigault et pour nombre d'entre eux ils seront présent à la Semaine Fédérales Cyclos à LOUDEAC du 31 juillet au 7 août en tant que bénévoles et Cyclotouristes.

A la rentrée de septembre le dimanche 4 à 9h est prévu une matinée découverte. Cette manifestation est destinée à tous les cyclos, Homme ou femme, non licenciés qui souhaitent découvrir la pratique du vélo en groupe et en club. Plusieurs circuits seront proposés, par groupe de niveau, avec un encadrement par les licenciés du club de Grâces. Les vélos à assistance électrique sont évidemment acceptés. Chaque participant sera couvert par l'assurance du club. Rendez vous place de la mairie le dimanche 4 septembre à 9h.

Pour les Rendez vous du dimanche matin en juillet départ à 8h, reprise du programme des sorties le dimanche 4 septembre à 8h, idem les mercredis

Pour tous renseignements : Roger Perennes, Président

CONTACTS :

06 74 72 10 15

L'Union Bouliste Gracieuse



L'Union Bouliste Gracieuse (UBG) a maintenant cinq ans d'existence et a été créé pour permettre à des boulistes de participer au championnat de boules bretonnes de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural. Ce championnat, qui regroupait 47 équipes cette année, est joué tous les 15 jours, le samedi après-midi de 14h à 19h environ, au boulodrome de Grâces ou chez nos adversaires, d'octobre à mars. Cette année, nous avons à nouveau 3

équipes d'engagées ! L'objectif était d'avoir au moins 2 équipes dans les 20 premiers et il est dépassé car la 1^{ère} fini 6^{ème}, la 2^{ème} fini 15^{ème} et la 3^{ème} fini 14^{ème} du classement pour la saison. Le bureau de l'UBG est composé de Jean Michel SIMON (Président), Jean Christophe PASTOL (Trésorier) et Corinne SIMON (Secrétaire) et compte cette année 29 membres dont 5 femmes. L'UBG organisera deux concours de boules bretonnes en doublettes cet été, le samedi 30 juillet pour le challenge Guy QUEMENER et le dimanche 31 juillet, ainsi qu'un concours en pen eu pen le dimanche matin, avec exposition de vieux tracteurs, le tout sur le site du Bar des Sports de Grâces (chez Isabelle QUEMENER)

Grâces Culture et Multimédias

Grâces Culture et Multimédias a souhaité un bel été à ses adhérents en organisant un joyeux moment de convivialité.

Au-delà de la fracture numérique, l'association œuvre depuis 20 ans contre la fracture sociale en créant du lien intergénérationnel.

Dès la rentrée, vous retrouverez Alexandra aux commandes de l'atelier informatique. Il y aura les traditionnels cours et vous pourrez découvrir des nouveautés, mais chut, on ne vous en dit pas plus sinon il n'y aura plus de surprises !

Un nouvel atelier va voir le jour, il s'agit de l'activité "Couture". Animé par une pro, vous pourrez apprendre à faire vos patrons, couper, piquer et vous servir de votre machine à coudre. Hâte de voir vos réalisations !

L'atelier cuisine va faire son grand retour avec un nouveau chef. Objectifs : prendre soin de sa santé tout en se faisant plaisir dans l'assiette. Miam, nous en salivons d'avance !

Le démarrage des activités aura lieu courant septembre, vous pourrez nous retrouver au forum des associations le 3 septembre et si vous êtes très impatients, vous pouvez vous préinscrire aux différents ateliers en envoyant un mail à assogracescm@gmail.com

L'association va prochainement emménager dans des locaux plus spacieux, ces locaux mis à disposition par la Mairie vont nous permettre de développer notre grand projet lié au numérique.

Un nouveau bureau a été élu lors du conseil d'administration du 10 juin. Martine SABLÉ est notre nouvelle présidente, Jean Pierre NÉVOT reste trésorier et nous accueillons Isabelle CORRE comme nouvelle secrétaire.

L'assemblée générale de l'association aura lieu à l'automne.



A très bientôt !

CLUB des GRACIEUX



80, 90 ans et 60 ans de mariage

GRACES RANDO



Totem au bourg

L'année 2021-2022 a débuté en septembre 2021.

Les 75 adhérents ont repris chaussures et bâtons et ont découvert les différents circuits de la région.

Du fait de la Covid, le séjour à Douarnenez, prévu initialement au printemps, a été reporté et se déroulera du 25 au 28 septembre 2022.

Les randonnées 2022-2023 ont lieu à partir de septembre :

- le lundi à 13 h 30 : rendez-vous parking de l'Espace Multiculturel (entre 7 et 9 kms)
- le dimanche à 8 h 30 : rendez-vous place de la mairie (10-13 kms)
- le 1^{er} jeudi du mois : rendez-vous parking Espace Multiculturel pour une randonnée à la journée, restaurant à midi.

« Grâces Rando » encadre par ailleurs, une fois par mois, une marche avec une douzaine de personnes de l'ESAT de Pen Duo à Plouisy.

Comme par le passé, « Grâces Rando » participera aux activités de différentes associations : **Marche bleue, marché de Noël, téléthon.**

D'autre part, « Grâces rando » sera présent au Forum des Associations à Guingamp le samedi 3 septembre 2022.

Venez, vous informer et adhérer si vous aimez marcher dans une bonne ambiance.

Renseignements : prenez contact avec l'association au 06.31.17.52.71 J-Y Hénaff, Président



Le groupe de randonneurs sur les sentiers de Trédarzec

TENNIS DE TABLE DE GRÂCES



La saison 2021/2022 : une forte dynamique de la pratique loisir.

Cette saison a vu l'effectif du TT Grâces en forte augmentation, en effet le TT Grâces compte actuellement 72 licenciés, c'est un record historique !

Le TTG a accueilli cette année plus de 30 nouveaux licenciés ;

Un record chez les plus jeunes : l'école de tennis de table du TTG compte en effet 25 jeunes qui ont fréquenté régulièrement les entraînements prodigués par Gilles Tassel.

Un record de la pratique loisir : en plus du groupe historique de retraités pratiquant le jeudi le TTG a mis en place un créneau de pratique loisir encadrée tous les mardis composé d'une quinzaine d'adultes.

Les loisirs pour les « anciens »

Une ou deux fois par semaine le groupe loisir « d'anciens » se retrouve dans la salle « Jean Pierre Legrand » pour partager du bon temps à la table de ping-pong.

Concernant les compétiteurs, 28 joueurs ont participé au championnat par équipe et le club compte cette saison deux équipes évoluant en Régionale (R1 et R3) et 3 équipes en départementale (D1, D2, D3)

De nombreuses manifestations ont été organisées par le TTG

sportives → le tournoi régional, le premier tour du critérium fédéral

à destination des jeunes → une journée portes-ouvertes, l'intervention dans les écoles, l'accueil d'un groupe de jeunes du Sessad de Lannion, une initiation pour les 4/7 ans, deux interventions auprès des enfants du centre de loisir, un tournoi à destination des CM1 et CM2 de l'école, des stages.

Et d'autres encore : un tournoi des familles à Noël, un vide grenier

Nouveau Bureau

Vincent Guibout reste président, Christophe André trésorier et Cyril Carnec trésorier adjoint

Nadège Le Guillou prend le poste de secrétaire et mikaël Sepchat celui de secrétaire adjoint

Un grand merci à Fabrice Perrot qui quitte le poste de secrétaire après une quinzaine d'année de bons et loyaux services.

L'an prochain débutera traditionnellement par la participation au forum des associations le 3 septembre et le tournoi régional le 4 septembre.

Rappel des créneaux

- mardi 17 h 18 h 30 [dirigé par Gilles Tassel] → jeunes
- mardi 18 h 30 20 h 00 [dirigé par Gilles Tassel] → adultes
- mercredi 13 h 30 15 h 00 [Dirigé par Gilles Tassel] → jeunes
- vendredi 17 h 30 18 h 30 [Dirigé par Vincent Guibout] → jeunes et adultes

TARIFS

Licence Traditionnelle Compétition (jeunes et adultes) 90,00 €

Licence Promotionnelle sans compétition :

Ecole de ping : 1 ou 2 séances par semaine 90,00 €

Adultes loisirs : 80,00 €

contact

Vincent Guibout

0683901566

ttgm064@gmail.com

Nadège Le guillou :

06 89 46 12 98

site web de l'association

<http://ttgm.over-blog.com/>

Nhat Nam Graces

Le Nhat Nam est un art martial ancestral vietnamien, art de défense simple et efficace.

Vous apprendrez la capacité à gérer toute attaque avec une réponse appropriée à l'attaque, bien sûr, mais aussi et surtout appropriée à votre capacité physique. Cet art est autant conseillé aux femmes qu'aux hommes, par sa fluidité et son efficacité.

Le Nhat Nam travaille l'externe par le Kung Fu et l'interne par le Khi Công (art respiratoire pour stimuler votre énergie vitale).

kung Fu : lundi à 20h et jeudi à 20h15.

Khi Công : jeudi 19h15

Salle d'Art Martiaux de la salle omnisports de Grâces.



Larguez les Am'Art

Avis aux amateurs !

Une nouvelle association a ouvert ses portes en Février 2022. Elle prend la forme d'un atelier partageur avec la présence de deux peintres qui vont proposer de découvrir et d'apprendre les bases techniques du dessin et de la peinture aux adhérents.

Actuellement, l'association compte 33 personnes qui se réunissent à la salle de peinture aménagée dans l'ancienne école. L'ambiance y est très chaleureuse, entraide et partage étant les moteurs !

Yvon assurent les ateliers des mardi et mercredi de 14 H00 à 17 H00 et Glynn ceux du Jeudi et Vendredi de 14 H00 à 17 H00.

Pour d'éventuels renseignements, vous pouvez appeler le 06,13,55,00,11, ou le 06,87,05,94,26,

Nous serons présents au forum des associations de Guingamp qui aura lieu le 03 Septembre 2022

à

Kergoz.



ETAT CIVIL

Juillet 2021 à juin 2022



19 Naissances

10 en 2021

9 en 2022

12 PACS ont été signés

- 03/07/2021
BOURHIS Guillaume & MEURIC Emilie
- 03/07/2021
DUFOUR Simon & GIRONDEAU Lolita
- 14/08/2021
HAZON Renand & PERTUISEL Claire
- 11/09/2021
GUEGAN Mickaël & LE BIHAN Isabelle
- 15/01/2022
HAMONNIERE Franck & LEFEBVRE Ann-Laure
- 26/03/2022
DOUHOUCHINA Ahamadi & LE FOLL Marie-Laure
- 11/06/2022
GIRONDEAU Maximilien & PHAN CHAN Cindy



PAGE Louise née ELLIEN	11/07/2021
LE MERRER Annie née PRIGENT	26/07/2021
OLLIVIER Yvonne-Marie née LE JAN	05/08/2021
PELARD Rolande née SÉHAN	08/08/2021
LANCIEN Alexine née GUÉGAN	11/08/2021
LE ROUX Claude	14/08/2021
PRIGENT Edouard	17/08/2021
CAIGNARD Jean	21/08/2021
COADOU Emile	22/08/2021
BARRACHIN René	02/09/2021
MONNIER Yves	08/09/2021
MOREAU Jeanne née LE BRAS	24/09/2021
LE BRIS Rosette née FAURE	25/09/2021
DUBOIS Marcel	10/10/2021
BOURDOIS Bernadette née GOURANTON	14/10/2021
QUÉFEULOU Gisèle née CAMUS	18/11/2021
VINCENT Raymond	17/12/2021
LE GUEN François	20/12/2021
HENRY Ginette née LE MEUR	14/01/2022
HERVÉ Yves	21/01/2022
LE MEUR Jeannine née LE CALVEZ	25/01/2022
CARIOU Madeleine née LARIVAIN	26/01/2022
LAVOLLOT François	01/02/2022
MAHÉ Paul	04/02/2022
COCHON André	09/02/2022
DUMAINE Annick née GIROT	20/02/2022
PERRIN Yves	06/04/2022
PEILLET Annick née MÉVEL	16/04/2022
EVENOU Jean -Paul	18/04/2022
LE GOFFIC Annick née ELLIEN	23/04/2022
MOREAU Yvonne née GOMBERT	08/05/2022
ROHAUT Jeannine née KATZIN	11/05/2022
GAGNERIE André	16/05/2022
DUIGOU Marie née RAOUL	21/05/2022
LE CORREC Jeanne née GOURIOU	22/05/2022
BÉNECH Bernard	24/05/2022
LE BAIL Jeannine née ANTOINE	26/05/2022
DOUHOUCHINA Marie-Laure née LE FOLL	27/05/2022
AUTRET Jean	07/06/2022
NOGRÉ Jean-Baptiste	20/06/2022
LE QUÉRÉ Franck	28/06/2022

HISTOIRE

Depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, aucune croix ne peut plus être érigée. Il faut donc prendre soin de celles qui nous restent ! Éléments de l'histoire locale qui perpétue le souvenir des traditions religieuses des siècles passés.

Souvent situées à des carrefours, elles guident le voyageur sur le chemin d'un pèlerinage, d'une chapelle ou d'un ermitage. Leur érection a été notamment édictée par Louis XIV dans son Ordonnance sur les Eaux & Forêts de 1669 « *Ordonnons que, dans les angles ou coins des places, croisées, trivières et biviaires, qui se rencontrent es grandes routes et chemins royaux de nos forêts, nos officiers de maîtrises feront incessamment placer des croix, poteaux ou pyramides à nos frais, avec inscriptions et marques apparentes du lieu où chacune conduit.* ».

Ces petits édifices servaient de repères dans le cadre d'un voyage, à une époque où ils étaient une aventure... On disait, « Tel jour je serai au calvaire de Plouzec quand le soleil sera au zénith », une manière commode de se retrouver dans un lieu connu de tous.

Souvent dressé à un carrefour, le calvaire rappelle un événement pour la paroisse, comme une mission, un temps spécial de prière, un lieu de rassemblement... Il peut aussi rappeler à tous un accident qui a eu lieu ou signaler une tombe comme c'est le cas dans les cimetières. Sur notre commune nous en avons recensé neuf, et reçut un témoignage sur celui de Stang Marec qui a disparu .



La croix du Moine

Le monastère des Cordeliers de Guingamp ayant été détruit par le feu lors du siège de la ville en 1591, les moines s'établissent en 1602 dans la chapelle Notre-Dame-de-Grâces, au village de la Boissière . Dans la nuit du 13 juin 1646, Etienne Dussieux et Etienne Pasquette, avec peut-être quelques complices attirèrent le Gardien hors de sa cellule, vers minuit, sous prétexte d'un vol avec effraction à l'église. Puis, ils l'entraînèrent et le mirent à mort. « Dans la noire rachine de l'antique castel/ Tout près de Keravel » Les meurtriers s'enfuirent, gagnèrent St-Malo dans l'espoir de gagner les îles Anglo-normandes. Ils furent arrêtés, ramenés à Guingamp, jugés, et condamnés à mort. La sentence fut exécutée à Rennes.

Cette croix qui est en fait un calvaire a été élevée en 1616 en mémoire du gardien du couvent des Cordeliers, Guillaume Le Court. Elevée sur les lieux du crime, près du manoir de Keravel, la croix est cachée durant la Révolution et transférée au centre du cimetière paroissial, encadrée de quatre ifs puis à l'angle en 1891. Inscrite le 22 février 1926 au monument historique.

Taillée dans du granite, la « croix du Moine » est constituée d'un soubassement à table saillante moulurée et d'un socle à griffes, mouluré à la base, sur lequel est dressé un fût monolithe écoté sommé d'une bague. De section octogonale, cette bague reçoit une croix terminale de section carrée, dont les faces antérieure et postérieure sont agrémentées chacune d'un personnage hiératique sculpté en haut-relief. A l'ouest, la face antérieure est ornée d'un Christ en croix dont la tête est inclinée à droite, tandis qu'à l'est la face postérieure présente une Vierge à l'Enfant.



Dressée en lieu et place originel de la croix précédente, sur la propriété de la famille de Rocquancourt : le Manoir de Kéravel , c'est un ex-voto, car le manoir n'a pas subi de dommages lors des bombardements sur Keribot pendant la guerre 39-45 . Elle est visible lors des journées du patrimoine , cette année les 17 et 18 septembre 2022



Érigée sous la mandature de Jean-Marie ILLIEN en 1891, elle domine le vieux cimetière, c'est le recteur PARANTHOEN qui bénit la croix signée du sculpteur Pierre LEON. Elle remplace au centre du cimetière l'ancienne croix du moine .

Emmarchement de 3 degrés, soubassement en pierres de taille, le fût écoté est sculpté de grappes de raisin et d'un ruban, où l'on peut lire : O CRUX AVE SPES UNICA (« Salut, ô Croix, [notre] unique espérance »), croix fleuronnée, christ en relief en croix en kersantite surmonté du titulus (INRI).

Abattue par la tempête dans la nuit du 22-23 décembre 1929, les paroissiens la découvrirent cassée en 20 morceaux, le christ mutilé détaché de la croix . Elle fut restaurée en 1930.



En 1974, le maire André BARDOUX propose au conseil municipal de déplacer le calvaire du bourg qui se trouve à l'entrée de la route de « Leur Min », et de l'installer au nouveau cimetière. Le conseil municipal donne un avis favorable. Il y est alors installé.

Emmarchement à 2 niveaux, soubassement en pierres de taille, socle monolithe à pans, croix octogonale en granit avec un écu sculpté en haut. On peut voir sur le soubassement une inscription : LAN?DERC: 1604.

Sur l'entablement on remarque la place d'une pierre d'autel manquante, ce qui voudrait dire que l'on y disait la messe, à moins que ce ne soit des pierres de réemploi provenant de l'ancien monastère des Cordeliers.

Dressée dans un enclos de pierres, cette croix se trouve sur la route de Callac (D 787) au lieu dit **Kerfunois**. Placée en surplomb de la route, (il faut monter quelques marches) elle est constituée d'un soubassement en maçonnerie de pierre de taille; entablement; socle en deux parties; croix en bois, Christ et titulus en fonte. On peut y voir une inscription : *o crux ave spes unica*, locution latine qui signifie : « Salut, ô Croix, [notre] unique espérance », et que l'on retrouve fréquemment en Bretagne. On n'y voit aucune date mais on peut penser qu'elle est du 19^{ème} siècle.

Elle fut restaurée dans les années 90, le fût rond et peint en rouge est remplacé par une croix en bois naturel en bastaing de 20x20, et l'enclos rejointé.



La croix du Coq, à traou an dour sur la D54, route de Gurunhuel.

Soubassement en pierres maçonnées, croix en bois et Christ en fer.

Pourquoi ce nom ?

Nous ne le savons pas mais on peut supposer qu'il ne s'agit pas de l'animal mais du nom de la personne qui a érigé cette croix. On trouve beaucoup de Le COCQ sur la commune et aux alentours. Par exemple : en 1908 naissait à Grâces Francis Louis Célestin LE COCQ qui fut prêtre, abbé et chanoine.

Nous allons continuer nos investigations !

A **Saint Jean**, cette croix se trouve dans un petit renfoncement à la limite de Guingamp et Grâces.

Socle gravé posé sur des moellons posés à plat. Croix carrée en bois avec Christ en fer

Vandalisée de nuit, en 1928, elle fut restaurée en 1929 par les propriétaires. C'est le révérend Père Etienne, missionnaire chez les Pères Blancs d'Afrique qui eut l'honneur de la bénir le 5 février lors d'une *Cérémonie de Réparation*.



Sur la route de Gurunhuel, au croisement qui mène à l'oratoire **St Yves**, vous trouverez une croix simple qui a été restaurée en 2020 par Mr LE GALL Robert.

Croix de chemin : socle en ciment et croix en bois.

Certainement érigée en même temps que l'oratoire Saint YVES, après la seconde guerre mondiale.



Au Grand Kerrurien, nous avons retrouvé dans un fouillis végétal, le socle d'une croix qui n'existe plus mais que *Grâces d'Hier et d'Aujourd'hui...* va s'atteler à remettre en valeur. Si voulez participer à ce chantier contacter l'association du patrimoine : 06 13 94 38 19

À VOS AGENDAS

SOUS RESERVE

Des CONDITIONS SANITAIRES

septembre	
3 septembre Guingamp	FORUM des ASSOCIATIONS
3 septembre EMC	CONCERT CARITATIF UKRAINE
9 septembre	FEST NOZ SOLIDAIRE HOPITAL
16 septembre 17h	INAUGURATION de l'école LA FONTAINE
17 septembre salle des fêtes 11h	Accueil des bébés, des nouveaux arrivants
17-18-septembre	Journée du patrimoine (thème l'art du partage)
24 septembre	Théâtre M'BAREK
Octobre	
1 octobre EMC	SI ON CHANTAIT
16 octobre EMC	Foire à tout CCAS
Novembre	
6 novembre EMC	Bal des Gracieux
11 novembre	Cérémonie Armistice
11 novembre EMC	Repas des anciens
20 novembre EMC	Marche pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Décembre	
2 décembre	Fête des associations
2-3 décembre	TELETHON
11 décembre EMC	Marché de Noël CCAS
18 décembre	LOTO Guingamp hand-ball
Janvier	
13 janvier	Vœux du Maire



INSCRIPTION A LA CEREMONIE DES NOUVEAUX PROPRIETAIRES

La Municipalité met à l'honneur les nouveaux propriétaires des années **2019, 2020 et 2021**

le samedi 17 septembre 2022 à 11h00 dans l'ancienne salle des fêtes.

Vous êtes cordialement invités. Aucune invitation personnelle ne sera envoyée.

Merci de confirmer votre présence avant le 1er septembre en vous présentant à l'accueil de la mairie, ou par téléphone : 02 96 40 21 21 ou par mail: accueil@mairiegraces.fr



A l'église Notre Dame des visites guidées seront proposées par les membres de l'association du patrimoine "d'hier et d'aujourd'hui"

L'association du patrimoine "d'hier et d'aujourd'hui" propose un circuit pédestre à partir de l'église Notre dame via le chemin botanique des camélias, les participants pourront visiter le parc du manoir de Kéravel et il rejoindront la chapelle st Jean kergrist en passant devant la fontaine st jean



RECENSEMENT

Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023, toute la population de GRÂCES sera recensée.

	2008	2013	2019
Population municipale	2 404	2 482	2 545
Population comptée à part	73	50	59
Population totale	2 477	2 532	2 604

Sources : Insee, RP2019